AUBRY DU HAJNAUT



Bulletin d'Informations Municipales



Sommaire

Page 02	Mot de Mr ZINGRAFF, Maire d'Aubry du Hainaut
Page 03	Informations Élections Municipales 2020
Page 05	Club de danses
	Les chevalets du Hainaut
Page 06	Chorale « Vivre et Chanter »
Page 07	Club des Mazingues
	Les Anciens Combattants
	L'École des Gardiens de Buts
Page 08	Fête des assistantes maternelles du RAM « Les Pt'Hiboux » 2019
	Semaine bleue
Page 09	Flâneries de Noël
	Fêtes de Noël à l'école
Page 10	Collectif de bénévoles Aubrysiens
	Inscription scolaire rentrée 2020
Page 11	CLAP
	FIL
Page 12	Annuaire des Associations
Page 13	Infos pratiques

Retrouver les informations concernant le municipalité et les manifestations

sur le site et le facebook de la Mairie :



http://www.aubryduhainaut.fr

https://www.facebook.com/Aubry-du-Hainaut-1675979572678151/



M. ZINGRAFF, Maire d'Aubry du Hainaut

Chères Aubrysiennes, Chers Aubrysiens,

Ce 1er bulletin de l'année 2020 sera bien plus dépouillé que ces prédécesseurs dans lesquels, au-delà de rétrospective de la vie associative, nous relatons les réalisations et les principales actualités liées à la vie de notre village.

En effet, en cette période préélectorale, le discours des élus est soumis au strict respect de la neutralité des propos.

Vous trouverez donc essentiellement dans les prochaines pages un petit mémento rappelant les nouvelles dispositions pour les élections municipales de mars 2020, un retour en images sur les cérémonies et les manifestations associatives de ces derniers mois et quelques points d'informations générales.

À l'instar de mon discours de vœux Conseil Municipal du 10 janvier 2020, je veux ici, dans ce dernier « Mot du Maire » de ce mandat, remercier tous ceux qui contribuent au bien vivre dans une commune comme la nôtre.

En effet, il me paraît important d'adresser ma reconnaissance et celle de tous les conseillers municipaux :

aux enseignants confrontés à une société de plus en plus dure, mais qui pratiquent toujours un des plus beaux métiers du monde, favorisant l'éclosion d'esprits libres, solidaires, pacifiques et soucieux de l'avenir de

notre planète qui se dégrade au pas cadencé,

- aux bénévoles nombreux dans la commune qui continuent la passion chevillée au corps de gratifier les Aubrysiens de leurs activités et réalisations,
 - aux animateurs du centre de loisirs, dirigeants et membres des associations qui offrent un large panel d'activités à tous les Aubrysiens,
 - à nos artisans, exploitants agricoles, commerçants et entrepreneurs qui assurent, jour après jour, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, le développement de nos territoires et procurent emplois locaux et ressources locales.
 - et bien sûr, à tout le personnel communal qui s'efforce de répondre pleinement aux besoins des Aubrysiens et d'épauler consciencieusement les élus avec compétence et énergie.

Merci à vous tous au nom de tout le Conseil Municipal

> Raymond ZINGRAFF Maire d'Aubry du Hainaut

Élections municipales 2020

Les dates des élections municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second.

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

Organisation du scrutin (source : https://www.service-public.fr/)

Le bureau de vote unique ouvre le dimanche à 8 heures et ferme à 18 heures. Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration.

Le bureau de vote n'est pas un endroit ouvert à tous. Les seules personnes qui peuvent y pénétrer sont :

- les personnes qui tiennent le bureau de vote,
- les électeurs qui votent à ce bureau
- et les personnes chargées du contrôle des opérations de vote.

Par ailleurs, les électeurs sont soumis à certaines restrictions. Ils n'ont pas le droit d'entrer dans le bureau de vote avec une arme. Toute discussion ou délibération d'électeurs à l'intérieur du bureau est également interdite. Le président du bureau de vote peut faire expulser un électeur qui troublerait ou ralentirait les opérations.

Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale.

Vous pouvez voter en présentant :

- soit une pièce d'identité + votre carte d'électeur,
- soit une pièce d'identité seulement.

Si vous avez été inscrit par une décision de justice, vous devez également présenter ce document.

Le personnel vérifie que vous êtes bien inscrit dans le bureau de vote.

Vous devez prendre une enveloppe et au moins 2 bulletins de vote (pour préserver la confidentialité du choix). Vous pouvez aussi voter avec un bulletin reçu à domicile.

Vous vous rendez ensuite obligatoirement à l'isoloir avant de vous présenter devant l'urne.

Les membres du bureau vérifient votre identité et s'assurent que vous n'avez qu'une enveloppe, puis l'urne est ouverte pour vous permettre d'introduire l'enveloppe. À cette étape, vous êtes le seul à avoir le droit de toucher l'enveloppe.

Vous signez ensuite la liste d'émargement. Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire, un électeur de votre choix peut signer en inscrivant « L'électeur ne peut signer lui-même ».

Enfin, la date du scrutin est apposé sur votre carte qui vous est rendue.

Dépouillement des votes

Le dépouillement commence dès la clôture du scrutin. Il se déroule publiquement par les scrutateurs sollicités au cours de la journée.

Il se décompose en plusieurs étapes :

- Les membres du bureau dénombrent les émargements. L'urne est ouverte, le nombre d'enveloppes, ainsi que de bulletins sans enveloppe, est vérifié et comparé au nombre d'émargements.
- Les enveloppes contenant les bulletins sont regroupées par paquets de 100 et sont introduites dans des grandes enveloppes. Celles-ci sont cachetées et signées par le président et au moins 2 assesseurs.
- Les grandes enveloppes sont réparties entre les tables de dépouillement et ouvertes par les scrutateurs.
- Le premier scrutateur ouvre chaque enveloppe de vote. Il déplie le bulletin et le passe à un second scrutateur qui le lit à voix haute et intelligible. Les 2 derniers scrutateurs notent le nombre de votes sur des feuilles de résultat.
- Les scrutateurs signent les feuilles de pointage. Ils les remettent au bureau avec les bulletins et enveloppes dont la validité a paru douteuse. C'est le bureau qui décide alors de la validité d'un bulletin ou d'une enveloppe.

<u>Attention</u>: un vote blanc (absence de nom de candidat) ou nul (bulletin annoté, déchiré ...) est comptabilisé dans le nombre des votants, mais pas dans les suffrages exprimés.

Résultats

Procès-verbal

Le procès-verbal est rédigé par le secrétaire du bureau immédiatement après le dépouillement et en présence des électeurs.

Il comporte notamment le nombre de suffrages exprimés, le nombre des suffrages blancs et nuls et le nombre de suffrages obtenus par chaque candidat ou liste.

Il retrace le déroulement des opérations, et éventuellement toute réclamation des électeurs ou des délégués.

Proclamation des résultats

Une fois le procès-verbal établi, le résultat est proclamé en public par le président du bureau et affiché dans la salle de vote.

Il indique les informations suivantes :

- Nombre d'électeurs inscrits
- Nombre de votants
- Nombre de suffrages exprimés
- Suffrages recueillis pour chaque candidat ou liste

Le conseil municipal nouvellement élu se réunit ensuite afin d'élire le Maire de la commune et les adjoints

Mode de Scrutin (source : https://www.vie-publique.fr/)

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants. Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du Code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir(19 sièges pour Aubry du Hainaut). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

La loi du 17 mai 2013, qui met en place un nouveau mode de désignation des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux, n'instaure pas une élection distincte de celle des conseillers municipaux.

Au contraire, à la suite de l'adoption d'un amendement proposé par les parlementaires (qui sont aussi des élus locaux ou l'ont été), la désignation des conseillers intercommunaux se fait dans le cadre des élections municipales, les premiers des listes élues ayant vocation à siéger au sein des intercommunalités. Ce lien très fort entre les listes municipales et les élus dans les assemblées communautaires est une garantie que ces assemblées comprennent exclusivement des élus municipaux.

Ce nouveau mode de désignation, considéré par le législateur comme une étape vers l'élection directe de ces élus, contribue néanmoins à rapprocher les EPCI des collectivités territoriales qui se caractérisent, selon l'article 72 de la Constitution, par l'existence de conseils élus.

Club de Danses

Country, Line Dance et Zumba sont quelques unes des danses que le Club de Danses d'Aubry du Hainaut vous propose de pratiquer dans une ambiance conviviale.

En 2019, le club de danses a organisé des thés dansants, les 12 mai et 27 octobre, ainsi qu'un bal country, le 31 mars. Il a aussi participé à la semaine bleue chez « les petites sœurs des pauvres » de Valenciennes.

Salle Armel Joly:

de 18h00 à 20h00 les lundis Country les mercredis de 18h15 à 19h30 Danse en couple

Salle des Mazingues:

les lundis de 20h00 à 21h30 Zumba

débutants de 18h30 à 19h30 Line Dance les mardis

confirmés de 19h30 à 20h30

Pour plus d'informations, vous pouvez

contacter: Mme Mauricette PERU Courriel: mauricette.peru@orange.fr

Tél: 06.09.95.09.79



Photos fournies par Mme Mauricette PERU

Les Chevalets du Hainaut

1987 à la MJC de St Saulve par dessin d'art. Gilbert TABURET (peintre et illustrateur – ancien élève des Beaux-arts).

En 2003, les ateliers sont accueillis par la Mairie d'Aubry-du-Hainaut et se regroupent en association sous le nom des « Chevalets du Hainaut ».

Les cours sont donnés salle Armel Joly, le lundi et le mercredi, pour une quinzaine de personnes à la fois, mais à titre individuel. Le professeur s'adapte à chaque élève, à son niveau, à la technique utilisée et au sujet étudié.



Un cours peut ainsi regrouper des personnes débutantes avec d'autres personnes ayant un peu plus d'expérience.

Les techniques étudiées dans un même cours sont : l'huile, l'acrylique, le pastel, l'aquarelle et le Les ateliers de peinture et dessin ont été créés dessin. Les cours de dessin reprennent les bases du





Renseignements:

Mme Gilberte DESCAMPS-TABURET

Contacts: 03.27.29.41.58 ou 06.05.42.94.44

Cours à la salle Armel Joly les :

- Lundis de 14h00 à 17h00
- Mercredis de 14h30 à 17h00

Article et photos fournis par Mr Gilbert TABURET

Chorale « Vivre et Chanter » Toujours fidèle à sa devise

2019 a été une année riche d'événements et de convivialité.

Après le pot de rentrée et la première répétition le 8 janvier, a eu lieu un premier concert à Lauwin-Planque le 27 janvier dans une ambiance très chaleureuse.



Deux jours plus tard, s'est tenue l'assemblée générale de la chorale et la séance s'est terminée par la dégustation d'une délicieuse galette.

Le 22 juin, nous avons célébré la fête de la musique en chantant devant les aînés de la résidence Val'Escaut et nous avons terminé l'année scolaire par le pique-nique traditionnel sous un soleil radieux.

Le dimanche 6 octobre, nous avons chanté en compagnie de la chorale de Lauwin-planque « La clé des chants » et de celle de Wallers « A croche chœur » pour les enfants de Tchernobyl, salle des Mazingues à Aubry-du-Hainaut.

Le samedi 23 novembre, nous avons chanté la messe de sainte Cécile à l'église d'Aubry-du-Hainaut et avons enchaîné par un banquet à Valenciennes.

Le 6 décembre, salle Barbara à Petite-Forêt, nous avons participé au concert du Téléthon.



Le 13 décembre, nous sommes allés à Bruille-Saint-Amand à l'invitation de la très sympathique chorale « Les copains de bord ».



Le 14 décembre, nous avons chanté au marché de Noël





Si vous désirez participer à notre chorale, rien de plus simple. Pas besoin de connaître le solfège, il suffit d'aimer chanter. Les répétitions ont lieu:

Les mardis de 19h45 à 21h45 à l'école de musique de Petite-Forêt, sauf en période de vacances scolaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : **Mme Evelyne Pinoit**

Tél: 03 27 41 31 90

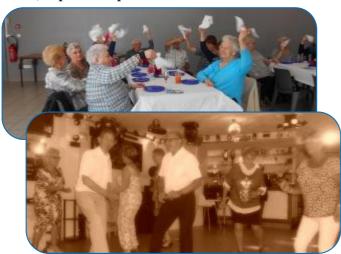
Courriel: etoile.pinoit@orange.fr

Article et photos fournis par Mme Evelyne PINOIT

Club des Mazingues

Le club des Mazingues se réunit tous les jeudis dans la salle Armel Joly de 14h30 à 18h30 afin de à la sous-préfecture le 9 novembre 1929. partager des moments de convivialité.

Venez nous rejoindre le jeudi après-midi pour passer un bon moment dans la joie et la bonne humeur, et pour rompre la solitude.



Rendez vous Salle Armel Joly les jeudis de 14h30 à 18h30. Plus de renseignements:

M. GOURMEZ **Tél:** 03 27 47 09 20

Article et photos fournis par M. GOURMEZ:

Association des Anciens Combattants

Association des Anciens Combattants déclarée

Aujourd'hui, l'association compte 17 membres et participe par leur présence à toutes les manifestations communales ainsi qu'à toutes les commémorations:

- 19 mars fin de la guerre d'Algérie
- 8 mai fin de la seconde guerre mondiale
- 18 juin appel du général De Gaulle
- 2 septembre libération d'Aubry
- 11 novembre armistice de la guerre 14-18



Pour tous renseignements:

Le président : M. Jean Louis LASSAL

Tel: 06.74.23.21.04

Article et photo fournis par M. Jean Louis LASSAL

École des Gardiens de Buts

du Valenciennois

42 Jeunes Gardiens de but (Garçons et Filles) issus du Valenciennois, du Douaisis, de l'Avesnois, du Cambrésis, de la région Lilloise et même de Belgique foulent chaque mardi soir et chaque jeudi soir la pelouse du Complexe sportif d'Aubry du Hainaut.

Le spécifique Gardiens de but est placé sous responsabilité d'un staff technique Techniciens diplômés encadré par Michel Pageaud ancien gardien de but Professionnel et par Pascal Letellier entraîneur des Gardiens de but de Croix.





De jeunes Stagiaires sont actuellement suivis par les 3 Clubs professionnels Nordistes que sont LILLE - LENS et VALENCIENNES et sont régulièrement appelés pour suivre des stages de regroupement dans les Centres de formation.

L'Ecole des Gardiens de but vient de signer un partenariat avec le VAFC et le District Escaut de Football.

Mardi et Jeudi: 18h00 stade municipal Contacts: Mr Jean Pierre PRUVOST

Tél: 06.19.03.72.64

Article et photos fournis par M. Jean Pierre PRUVOST

Fête des Assistantes Maternelles du RAM "Les Pt'Hiboux" 2019

Le Mercredi 20 Novembre a eu lieu la fête des assistantes maternelles du RAM « Les Pt'Hiboux ».

Des assistantes maternelles des communes Chiffres : 32 enfants présents d'Aubry du Hainaut, Haveluy, Hérin, Millonfosse, Wallers ainsi que les enfants et leurs parents ont pu participer à la salle des fêtes d'Hérin à un goûter offert par la mairie d'Hérin et à un espace de psychomotricité organisé par Marine, l'animatrice et prochaine et nous solliciterons les communes du responsable du RAM « Les Pt'Hiboux ».

Le RAM « Les Pt'Hiboux » (association RIPESE) a ensuite proposé aux enfants un spectacle d'éveil musical avec Maxime Lavoine, saxophoniste.



Les enfants ont pu découvrir et manipuler de nombreux instruments de musique.

Un cadeau a été offert aux assistantes maternelles présentes par la commune d'Aubry du Hainaut.

15 assistantes maternelles

17 parents

reconduirons l'évènement l'année Nous secteur pour recevoir l'évènement, offrir le goûter et un cadeau aux assistantes maternelles présentes.

Plus de renseignements:

Adresse: 5 rue du Dispensaire

59135 Wallers-Arenberg

Tél.: 03.27.19.19.30

Courriel: eloiseboulangue.ripese@gmail.com

Les prochains ateliers à Aubry du Hainaut auront lieu de 10h00 à 11h30 dans la salle des Mariages les lundis 16 mars, 6 avril, 4 mai et 8 juin 2020.

Article et photo fournis par Mme Marine DEMUYNCK

Semaine Bleue

Pour la 5ème année consécutive, des manifestations et événements, organisées par « un collectif d'Aubrysien(ne)s » du 14 au 19 octobre, ont démontré la capacité des personnes âgées à faire société.

Parmi les activités proposées, nos aînés ont

- •participé à un atelier animé par la MAIF visant, sous forme de Quizz, à partager les nouveautés 2019 du code de la route
- •repassé leur certificat d'études en compagnie des jeunes de l'Accueil Ados
- •concocté et dégusté des soupes au foyer notre dame avec les légumes frais offerts par l'association « les jardins familiaux de l'orée du bois »
- •visité le château d'Aubry et ses jardins ainsi que la tour abbatiale de Saint Amand les Eaux
- •participé à la marche rose

Photos fournies par Mme Colette DESZCZ







Flâneries de Noël 2019

L'association un Monde en Fête a organisé les Flâneries de Noël les 23 et 24 novembre 2019 dans la salle des Mazingues.

De nombreux visiteurs ont pu arpenter les allées occupées par les artisans et les associations. De nombreuses animations ont ravi les plus jeunes comme les plus grands.

Au programme de cette année, ateliers d'art plastique, stand maquillages pour les enfants, magicien-ventriloque et bien évidement visite du Père Noël.



Pour tous renseignements : Le président : M. DENYS

Mail: unmondeenfete@gmail.com



Photos fournies par Mme Marie BREVALLE

Fête de Noël à l'école

La semaine précédant les vacances de Noël, les enfants de l'école d'Aubry du Hainaut ont bénéficié d'un avant goût de l'esprit de Noël.

Après avoir partagé un chocolat chaud dans la salle des Mazingues, ils ont profité de spectacles offerts par la municipalité.



Ils ont aussi eu la chance de recevoir la visite du Père Noël qui leur a remis coquilles et chocolats.



Photos fournies par Mme Colette DESZCZ

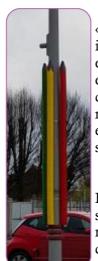
Collectif de Bénévoles Aubrysiens

Du temps, de l'envie et de bonnes idées suffisent souvent à agrémenter le quotidien. C'est dans cet esprit qu'un collectif de bénévoles Aubrysiens s'est formé.

Les bénévoles se sont investi dans la vie de la commune sur de nombreuses actions.

Ils ont notamment participé aux décoration des fêtes de fin d'années en créant, avec un peu de récupération et beaucoup d'idées, les personnages que vous avez pu apercevoir en plusieurs points de la commune. Leur dernière réalisation a permis d'agrémenter les abords de l'école.





En dehors des actions visibles », interviennent aussi dans la vie des enfants de l'école d'Aubry du Hainaut en participant à l'aide aux devoirs, à l'encadrement lors de la restauration scolaire et , dernièrement, en assurant la sécurité le matin et le soir devant l'école.

Le C.B.A. tient a remercier le Fond d'Initiative Local (F.I.L.) qui a subventionné l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation des décorations.



Photos fournies par Mme Elisabeth DUBOIS

Inscriptions scolaires rentrée 2020

Vous désirez inscrire votre enfant à l'école d'Aubry du Hainaut pour la rentrée de septembre 2020?

Les enfants concernés sont :

- Les enfants nés en 2017 pour une première entrée en maternelle (De par la "LOI n°2019- 1) 791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance" la scolarisation est obligatoire à partir de 3 ans)
- Enfants arrivant sur la commune

Voici la procédure à suivre :

dans un premier temps, il vous faudra procéder à une pré-inscription en vous rendant du 23 mars au 3 avril du lundi au vendredi au service jeunesse de 08h30 à 11h20 ou en Mairie de 13h30 à 17h30.

Il vous sera demandé de fournir les documents suivants:

- Livret de famille ou acte de naissance 1)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois 2)
- 3) Courrier de demande d'inscription à l'école à l'attention de Mr le Maire
- Le carnet de santé de votre enfant

dans un deuxième temps, après pré-inscription, vous rencontrerez la directrice de l'école aux dates de permanences communiquées ultérieurement. La directrice procédera à l'inscription définitive.

Il vous sera demandé de fournir les documents sui-

- Fiche de pré-inscription
- Livret de famille ou acte de naissance 2)
 - Carnet de santé

3)

Certificat de radiation (si changement d'école)



Comité Local d'Aide aux Projets C.L.A.P

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous débordez d'énergie pour développer des projets solidaires, sportifs, de création reprise culturels, d'entreprise?



Le CLAP a pour but d'aider les jeunes à réaliser un projet « pensé, défini et élaboré par eux-mêmes ». Il s'inscrit dans l'idée selon laquelle tout projet, conçu et réalisé par les jeunes, qu'il soit individuel ou collectif, constitue un véritable moyen d'insertion et d'accès à la citoyenneté.

Pour les jeunes qui ont un projet entrant dans les critères, le CLAP propose une aide technique et financière par un conseiller technique du CLAP. À l'écoute de toute initiative, il est présent pour les aider : à clarifier leurs idées, à réaliser leur dossier de présentation, à trouver des financements, à les orienter vers des partenaires spécialisés...

Actions pouvant bénéficier d'une aide du CLAP :

- Séjours autonomes France et Étranger
 - Projets artistiques et culturels, prévention & solidarité (Nationale et Internationale), sportif, Environnement, Sciences et Techniques
 - Projets d'insertion par l'économique (création et reprise d'entreprise)

Pour toute demande de subvention, le porteur du projet doit prendre contact par mail ou par téléphone:

Courriel: clap@ville-valenciennes.fr

Tél: 03 27 22 43 56

Ou remplir une fiche de premier contact qu'il trouvera à l'accueil du Point Information Jeunesse de la ville de Valenciennes ou auprès du référent de sa

CLAP / Maison des associations

84, rue du faubourg de Paris 59300 Valenciennes Tel: 03 27 22 43 56

Courriel: clap@ville-valenciennes.fr

Contact Communal:

M. Ludovic BIREMBAUT

Tel: 03 27 28 13 86

Courriel: lb.aubrydu hainaut@orange.fr

Fond d'Initiative Local - F.I.L.



projet nouveau, ayant une territoires péri-urbains ou ruraux. dimension solidaire,

environnementale, citoyenne accompagnement technique ou une aide financière

Régional Scarpe-Escaut, 1e Conseil Nord-Pas-de-Calais, 1a Caisse Familiales et le Département du Nord, propose d'accompagner et de financer jusqu'à hauteur de 1 000 € les projets citoyens et solidaires portés par une M. Birembaut, qui vous informera plus complètement association ou par un groupe d'habitants.

La subvention pourrait aller jusqu'à 2 500 € si et nécessaires à la constitution de vos dossiers. seulement si une action est menée sur plusieurs communes du FIL, avec un travail mutualisé de deux associations au moins respectivement de communes différentes.

L'objectif du F.I.L. est de favoriser une plus grande solidarité sur le territoire en permettant à tous de participer à la vie locale et en améliorant le service

rendu aux habitants.

Le FIL permet de soutenir les initiatives d'un Le Fonds d'Initiatives groupe de personnes, constitué ou non en association, Locales (FIL) propose aux dans les communes non couvertes aujourd'hui par le personnes porteuses d'un Fonds de Participation des Habitants, c'est-à-dire les

Les villes concernées sont Artres, Aubry du Hainaut, Curgies, Estreux, Famars, Hergnies, Maing, Monchaux-sur-Ecaillon, Préseau, Ce dispositif soutenu par le Parc Naturel Querenaing, Quarouble, Rombies et Marchipont, Régional Rouvignies, Saint-Aybert, Saultain, Sebourg, et d'Allocations Verchain-Maugré.

> Pour tous renseignements rapprochez-vous de sur ce dispositif et vous transmettra les documents

Contact Communal:

M. Ludovic BIREMBAUT

Tel: 03 27 28 13 86

Courriel: lb.aubrydu hainaut@orange.fr

Annuaire des associations sportives

Club de Danses

Président: M. DENYS 03 27 45 29 70 Contact: georget.denys-dufour@orange.fr

Club Moto CD13

Président : M. BOEZ motoclub.cd13@orange.fr

Colombe Aubrysienne

Président: M. COCHON Contact: 06 01 71 43 64 bibou59494@live.fr

Combat Fitness

Présidente: Mme DOUCARE 06 34 87 50 37 Contact: petula59000@hotmail.fr

Ecole des Gardiens de But

Président: M. PRUVOST Contact: 06 19 03 72 64 jean-pierre.pruvost5@orange.fr Entre...Chats 3

Présidente: Mme FAZZINO Contact: 06 99 56 54 63 rosario.fazzino@club-internet.fr

Etoile Cycliste

Président : M. POTTIER

Contact: N.C.

Goshin-Do

Président: M. ZAKRZEWSKI 06 73 18 31 59 Contact:

sandiez@live.fr

Gym'Activ

Président: M. BURETTE Contact: 06 16 46 73 99

fburette@sfr.fr

Judo Club

Président: M. MERCIER judoapfdta@gmail.com

Société de chasse du Moulin des Fourches

Team Xtrem Fight France Président: M. BEDUIN Contact: 06 22 53 26 43

teamxff@netcourrier.com

Annuaire des associations culturelles

Anciens Combattants

Président : M. LASSAL Contact: 06 74 23 21 04

A.P.R.E.P.A

Président : M. GELINET lasso.aprepa@orange.fr

Ecole Aubry

Président: M. DEPIS

Contact: N.C.

Chevalets du Hainaut

Président: M. RINGOT Contact: 03 27 29 51 91

Chorale « Vivre et Chanter »

Présidente : Mme PINOIT Contact: 03 27 41 31 90 etoile.pinoit@orange.fr

Club d'activités féminines

Présidente: Mme DIRSON Contact: 03 27 30 12 77 sonialemaire@free.fr

Club des Mazingues

Président: M. GOURMEZ Contact: 03 27 47 09 20 jacques.gourmez@orange.fr

Section Scrabble:

Mme MALLET 06 82 13 25 82

Frogs & Brits

Président: M. KRYSZTOFF Contact: 07 77 34 87 58 frogsandbrits@free.fr

Hobbies du Hainaut

Président: M. DUSART Contact: 06 12 98 90 33 hobbieduhainaut@gmail.com

Les amis du centre de Loisirs

Prés.: Mlle NABAIS-MORENO

Contact: N.C.

Les amis réunis de la chapelle Malplaquet

Président: M. MAILLARD Contact: 06 64 14 79 61

Les enfants d'Aubry

Présidente: Mme HUYGENS

Contact: N.C.

Les épicuriens

Président: M. LECOSSIER

Contact: N.C.

Les jardins de l'Orée du Bois

Président: M. PETY Contact: N.C.

Les marmites bavardes

Président: M. KRYSZTOFF 07 77 34 87 58 Contact: frogsandbrits@free.fr

Nord Solidarité:

M. BERTIAUX

Contact: 06 76 35 57 04

Nouveau Théâtre Aubrysien

Présidente: Mme DERQUENNE

Contact: 06 10 18 29 79

michelederquenne@wanadoo.fr

Un Monde en fête

Président: M. DENYS

Contact:

unmondeenfete@gmail.com

Infos Pratiques

Sur Aubry-Du-Hainaut

Mairie

Tél: 03 27 28 13 81 / Fax: 03 27 28 13 82

49, rue Henri Maurice

Site: http://www.aubryduhainaut.fr/

Service Jeunesse/Accueil de Loisirs

Tél: 03 27 28 13 86 49, rue Henri Maurice

Courriel: lb.aubryduhainaut@orange.fr

Cabinet médical du Petit Marais

Médecins généralistes : Kinésithérapeutes: tél/fax : 03 27 41 89 02 tél : 03 27 45 36 80 BRISVILLE Anne-Marie WOJTKO Laurent

HEVIN Frédéric REMUHS François MAGNIER Amélie HAMADACHE Sophie

Chirurgien Dentiste Pédicure-Podologue

 Tél: 03 27 33 79 26
 Tél: 03 27 42 96 54

 LOCOJE Marie Odile
 BIREMBAUT-CARLIER

Frédérique

Kinésithérapeute - Ostéopathe

Tél: 03 27 43 90 54 DUBUS Nicolas **Infirmières**

FRASZCZAK Laurence 06 88 07 23 91 VANDERBERG Audrey 06 22 41 62 06

AFG Sessad Alissa

Rue du Moulin Tél : 03 27 43 90 54

ASRL Foyer Notre Dame

Rue Henri Maurice Tél: 03 27 46 47 56

Ecole publique mixte

Directrice Mme HAUTECOEUR

Tél: 03 27 28 13 80

Petite Enfance

RIPESE

10, rue Gustave DELORY 59135 Wallers-Aremberg

Tél/fax: 03.27.19.19.30/03.27.35.29.24

mail: ripese@neuf.fr

L'îl Ô marmots - crèche d'éveil

61, rue Henri Maurice Tél:03.27.34.70.26

mail: lilo.marmots@gmail.com

Sur Petite Forêt

Consultations

Protection Maternelle Infantile

(tél : 03 27 36 04 15) Les p'tits bouts

Rue Berlioz - Petite - Forêt

Pharmacies

Pharmacie DOURIEZ (tél : 03 27 29 49 93) 8, rue Hyacinthe Mars - Petite - Forêt

La Poste

1, rue Jules Ferry

Ouverture:

du lundi au jeudi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 Vendredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 7h00

le samedi: 09h00 - 12h00

Numéros d'urgence

Pompiers: 18

Police/Gendarmerie.: 17- urgences seulement

SAMU: 15

Numéro d'urgence Européen : 112

Engie (sécurité - dépannage) : 0 810 433 159

Sites Internet utiles

http://www.aubryduhainaut.fr

https://www.facebook.com/Aubry-du-Hainaut-

1675979572678151/

http://www.valenciennes-metropole.fr

http://www.valenciennes.fr http://www.nord.gouv.fr http://www.chateau-aubry.com

https://www.transvilles.com

https://www.monservicedechets.com/

https://www.pole-emploi.fr

http://www.caf.fr

UN MONDE EN FÊTE ORGANISE



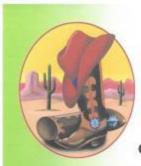






Salon de l'Aiguille en fête Jeudi 12 mars 2020





Dimanche

29 Mars 2020

Salle des Mazingues
AUBRY DU HAINAUT

De 14 h à 20h

Ouverture des portes 13h30

BAL COUNTRY

Organisé par le COLORADO COUNTRY CLUB

d'AUBRY du HAINAUT

Animé par CHRISTOPHE

ENTREE 4€

gratuit moins de 12 ans

Bar et

Petite Restauration

Réservations :

Tél: 06/09/95/09/79

ou 06/99/39/76/61





Rejoignez la plus grande opération de Prévention-Santé sur toute la France

T'aime mon coeur, j'en prends soin

Dimanche 5 avril 2020 Départ à partir de 09h30 Rendez - vous place Charles de Gaulle













6ème MARCHE À AUBRY DU HAINAUT LE DIMANCHE 26 AVRIL 2020 À 09H00 AU PROFIT DES ENFANTS DE TCHERNOBYL

. Inscription 36 minimum au stand à partir de 08h30 - Place de l'église. Parcours 5 et 9 km. Vente de tartes, gaufres, confitures et artisanat Russe...

. Si vous ne désirez pas marcher, venez simplement visiter notre stand.

Pour tous renseignements, contactez: Mr Bertiaux Jean-Marie au 06.76.35.57.04

» Pils de César ou fils de rieu, tres les enfants sont comme les vôtres, le même sourire, les mêmes lumes— (Josques Brei)

Agenda 1er semestre 2020

Mars: Le 7 mars - Pièce de Théâtre organisé par « Un monde en Fête »

Le 12 mars - Voyage au salon « l'Aiguille en fête » par les « Hobbies du Hainaut »

Le 15 mars - Premier tour des élections Municipales

Le 19 mars - Commémoration de la fin des hostilités en Algérie

Le 22 mars - Second tour des élections Municipales

Dans la nuit du 28 au 29 mars - Passage à l'heure d'été

Le 29 mars - Bal Country organisé par « Colorado Country Club »

Avril: Du 11 au 18 avril - Séjour à Morzine

Le 5 avril - Parcours du Cœur

Du 20 au 24 avril - Accueil de Loisirs 3-15 ans

Le 26 avril - 6ème marche pour les enfants de Tchernobyl organisée par « Nord Solidarité »

Le 26 avril - Réunion d'informations de l'A.P.A.N.G.A.

(Association des Piégeurs Agréés du Nord et des Gardes Assermentés)

Mai: Le 8 mai - Commémoration de la victoire 45

Le 9 mai - Rencontre sportives parents-enfants par l'association des « Parent d'élèves »

Le 15 mai - Nuit du Patch par les « Hobbies du Hainaut »

Juin : Le 7 juin - Bourse aux jouets et aux vêtements par l'association des « Parent d'élèves »

Le 18 juin - Commémoration de l'Appel du Général De Gaulle

Le 20 juin - Brocante et feux de la St Jean organisés par « Un Monde en Fête »

Le 27 juin - Fête de l'école

Juillet : Du 06 au 24 juillet - Accueil de Loisirs d'été

24 juillet - Fête de l'Accueil de Loisirs

Et encore de nombreux évènements dans le cadre des activités associatives dont les dates ne sont pas connues à ce jour....

Retrouver les informations concernant le municipalité et les manifestations

sur le site et le facebook de la Mairie :

http://www.aubryduhainaut.fr

https://www.facebook.com/Aubry-du-Hainaut-1675979572678151/

